

nombre est petit—que nos écrits sont trop violents, que nous frappons sans miséricorde, que les ministres ne peuvent tout faire à la fois ! Certes, nous voudrions n'avoir que des compliments à déposer aux pieds de MM. McDonald-Cartier et Compagnie ! Notre tâche serait alors aussi satisfaisante qu'elle est maintenant aride. Nous voudrions n'avoir qu'à flatter et non à flageller ; qu'à demander avec l'espoir d'obtenir immédiatement justice, plutôt que d'être obligé de menacer pour avoir la centième partie de ce qui est dû au peuple.

Les ministres ne peuvent, dit-on, tout accomplir à la fois. Accordé. Mais depuis qu'ils sont en état de faire quelque chose, qu'ont-ils fait pour prouver, nous ne dirons pas leur capacité, mais leur bon vouloir ? Voyons, examinons leurs promesses et leurs actes ; nous jugerons ensuite. Qu'ont-ils fait pour Québec ? N'avaient-ils pas promis de construire une bâtisse pour placer la douane, un bureau de poste, une prison ? Où sont ces édifices ? Achetés ? Pardon ; la nouvelle douane de Québec était commencée, on l'a abandonnée parce que M. McGreavy qui avait pour CAUTION, l'honorable ALLEYN, avait tout reçu l'argent voté pour la construction de cet édifice ! Le nouveau bureau de poste et la nouvelle prison sont encore dans la carrière et dans la forêt !

Dans le discours du trône, les ministres promettaient aussi de protéger la colonisation ; quels chemins ont été ouverts ? Aucun. Quelles sommes ont été votées pour en ouvrir ? Aucune. Il ne faut pas toute une session pour faire voter des sommes nécessaires à l'ouverture de nouveaux chemins de colonisation, soit dans le district de Québec ou ailleurs, et cependant rien ne se fait ! Nous sommes à la fin de Mai ; l'ouvrage est plus rare que jamais ; l'été ne promet rien ; l'hiver prochain sera encore plus terrible que le dernier et que fait-on pour prévenir les sinistres qui nous menacent ? Absolument rien ! On semble dormir au ministère ! Et l'on voudrait que nous nous taisions ! Que devant un peuple morturé par la famine, nous tresserions des couronnes pour ceux qui le dardent au cœur ! jamais ! Non, nous écrirons jusqu'à ce qu'on brise notre plume ou que le *Moné Thésel Pharis* des oppresseurs soit assez visible pour les faire tomber !

Dimanche dernier, une assemblée nombreuse avait lieu à l'hôtel Massé. Le but en ayant été tenu aussi secret que possible, la curiosité avait attiré beaucoup de citoyens. M. Drapeau qui, avec M. Duquet avaient, nous a-t-on dit, organisé cette réunion, informa l'auditoire que cette assemblée avait pour motif de réunir les Canadiens-Français comme un seul homme, et que le seul moyen de réussir était d'être Jean-Baptiste. M. Drapeau n'aurait pas dû citer son discours en faisant l'éloge du 100^e régiment qui est loin de ressembler à celui

de Carignan. Après M. Drapeau, vint M. Plamondon qui démontra irrésistiblement la nécessité de la Société Saint-Jean Baptiste. MM. Duquet et Nadeau furent aussi très bien écoutés. Après avoir proposé des résolutions en rapport avec le but de l'assemblée, le président invita les citoyens à devenir membres de la Société Saint-Jean Baptiste. Un grand nombre ont spontanément répondu à cet appel patriotique. Espérons que cette assemblée aura un effet salutaire.

Nous reviendrons là-dessus.

Lisez et jugez :

Par un rapport du comité d'investigation des comptes publics, nous voyons que M. Baby a eu pour sa part de l'argent public la somme de quinze cent quarante mille piastres depuis quatre ans....

Plus qu'il n'en aurait fallu pour construire la moitié du chemin de fer du Nord!.....—(L'Éra Nouvelle.)

Nous connaissions M. E. Baby pour un habile cordeur de *bûches*, mais nous ne pensions pas qu'il pouvait compter aussi vite une somme aussi fabuleuse. Un MILLION CINQ CENTS QUARANTE MILLE PIASTRES, quelle bagatelle ! Rothschild lui-même épouvanté ! Si M. Baby a compté, lui-même, tout cet argent, il doit être fatigué. On dit que l'argent ne lui tient pas aux doigts, nous le croyons bien, à la façon dont il vide le coffre public.

M. Baby est un vieux *bibé* (style du *Globe*) qui coûte cher à la Province ; il est grandement temps qu'il soit sévère.

Pour faire cesser le gaspillage des deniers de la ville, les citoyens devraient nommer un comité de surveillance pour suivre la conduite de nos conseillers. Les actes publics de ces messieurs seraient connus, discutés, appréciés et jugés. On saurait le bien et le mal que voudrait faire le corps municipal.

Avis aux intéressés.

Dans notre dernier article à l'adresse de M. J. G. Barthé, nous avons omis de mentionner le *Bas-Canada*, journal sur lequel la *démocratie de la rue* brille d'un vif éclat ! Que M. Guillaume nous pardonne cet oubli involontaire.

M. Brousseau vient de publier l'ouvrage de M. J. C. Taché, sur la confédération des provinces. Le volume contient 252 pages : M. Brousseau les a comptées par trois fois ! Dans quelque temps l'auteur publiera, sur le même sujet, un second volume pour expliquer le premier. Le prix est d'unécu le volume.

On dit que M. Nadeau a la majorité. S'il est élu et qu'il tienne à ses promesses il pourra rendre de plus grands services au quartier Saint-Jean que ses deux adversaires. Nous le croyons, au moins.

On nous informe que M. Alec Robitaille est furieux contre nous, parce que nous lui avons fait l'honneur de reproduire son discours presque textuellement. Il nous semble que M. Robitaille devrait s'enorgueillir de voir publier dans *L'Observateur*, ce qu'il a trouvé bon de dire en public. Un mot, surtout, l'offense ; c'est celui d'*énorguement*. S'il faut, pour faire la paix, lui demander pardon pour cette expression, nous le faisons à genoux ! M. Robitaille est un citoyen que nous ne nous permettrons jamais d'insulter dans sa vie privée ; mais il avouera qu'on peut bien employer le ridicule quand il en offre l'occasion sur le terrain de la politique.

M. Cartier veut faire le Solomôn ! Si les députés voulaient l'en croire, on punirait tous les électeurs de L'Annapolis. Ne pouvant sauver son ami O'Farrell, l'honorable *quartier* s'est d'abord vengé sur le député officier-rapporteur Coté, que son ami O'Farrell avait voulu *médicamentiser*, et lui a procuré trois jours de prison ! Mais sa *facilité ministérielle* n'est pas assouvie, il faut que d'autres innocents remplacent les coupables dont il est le protecteur ? Quelle dégoûtante comédie ! Ah ! monsieur Cartier, ramassez vite votre *luque bleue*, que vous couvrez de boue !

M. Alleyn n'aime pas qu'on lui lise la vérité. Ses 15,000 voix ne lui font pas monter le rouge, mais le sang au visage. Dernièrement M. Brown a été averti par M. Alleyn de ne plus mentionner ces 15,000 voix ! M. Alleyn trouve cela ennuyant ! On a cru, un moment, que le bouquet orange de M. Brown allait être froissé par le très-verdoyant de M. Alleyn, mais il n'en fut rien !

Le feu a été mis au Parlement ! On prétend que l'imprudencence d'un honneur en est la cause ; mais nous qui sommes un fidèle lecteur du *Courrier*, nous croyons bien que c'est une punition du ciel ! Il faut que la bâtisse où siègent les ministres soit bien sale, puisque le feu n'a brûlé que le *parquet du colloir* !

Aujourd'hui, nous ne servirons rien aux directeurs de la Caisse d'Économie de Saint-Roch ; la prochaine fois, la dose sera plus forte. D'ailleurs, il faut laisser nager, un peu, M. Macois au milieu de ses marchandises mouillées.

On dit que le député receveur-général Henderson qui a été trouvé capable de débauchation des deniers publics, n'avait offert sa démission qu'avec l'espérance qu'elle ne serait pas acceptée ! Les ministres qui étaient, pour la plupart, ses amis dévoués, voulaient le réinstaller dans sa charge, mais M. Sicotte a informé ses honorés, mais non ses honorables confrères, que s'ils refusaient la résignation d'un employé voleur, ils se-